

Ce que ReMed peut faire lorsque les limites ont été dépassées

## Agressions sexuelles: ReMed ne juge pas

Comme le montre le cas décrit dans ces colonnes, tout acte de transgression sexuelle commis au cabinet médical relève aujourd'hui encore du tabou. ReMed, le réseau de soutien pour les médecins, souhaite inciter les médecins concernés à rechercher de l'aide, en dehors de tout jugement ou de la crainte d'une dénonciation, pour qu'ils puissent venir à bout de leur comportement dommageable.

Mirjam Tanner

Une jeune femme originaire d'outre-Atlantique, médecin-assistante en formation auprès d'une gynécologue, épouse un collègue suisse. Elle obtient une place de médecin-assistante dans un service de chirurgie d'un hôpital où elle trouve rapidement ses marques. Au cours d'une intervention dans le cadre du service d'urgences, elle rencontre une patiente d'une institution thérapeutique pour toxicomanes. A la fin de la consultation, cette dernière lui révèle que le nouveau médecin de son cabinet de groupe habituel l'a approchée d'une manière très étrange. Il y a deux mois, alors qu'elle s'était rendue à la consultation en raison de nausées persistantes, le nouveau médecin l'avait laissée allongée la poitrine entièrement dénudée beaucoup plus longtemps que nécessaire sans l'examiner. Elle n'a pas compris non plus pourquoi il lui avait demandé quelles étaient ses pratiques sexuelles préférées. Il lui avait suggéré par des allusions douteuses qu'une proximité physique avec

un homme lui ferait du bien. Au moment de prendre congé d'elle, il lui avait proposé de prendre un verre ensemble en privé.

Après cette consultation, la patiente rapporte qu'elle est tombée dans une profonde déprime et qu'elle s'est sentie profondément déstabilisée et blessée par l'attitude irresponsable du médecin. Elle s'est même demandée si, contre son gré, elle n'avait pas elle-même provoqué la situation? Depuis, elle n'ose plus se rendre dans son cabinet de groupe et c'est la raison pour laquelle elle a décidé d'aller aux urgences avec un thérapeute de son institution.

### Briser un tabou

Furieuse, notre consœur veut, comme c'est l'usage dans son pays, dénoncer le collègue abuseur. Elle s'adresse à son chef, lui rapporte le cas et lui fait part de son intention. Ce dernier réagit néanmoins avec une réserve inhabituelle voire semble vouloir ne pas intervenir. Il suggère à la collègue de ne pas faire de vagues en lui affirmant: «Vous ne savez pas exactement ce qui s'est passé.» Et elle de répliquer: «Dans mon pays, un tel comportement est immédiatement sanctionné et le collègue se voit imposer des mesures.» Les mettre en œuvre est indispensable pour la protection et la sécurité des patients mais aussi du collègue lui-même s'il veut pouvoir continuer à exercer comme

Correspondance:  
Dr Mirjam Tanner  
mirjam.tanner[at]hin.ch

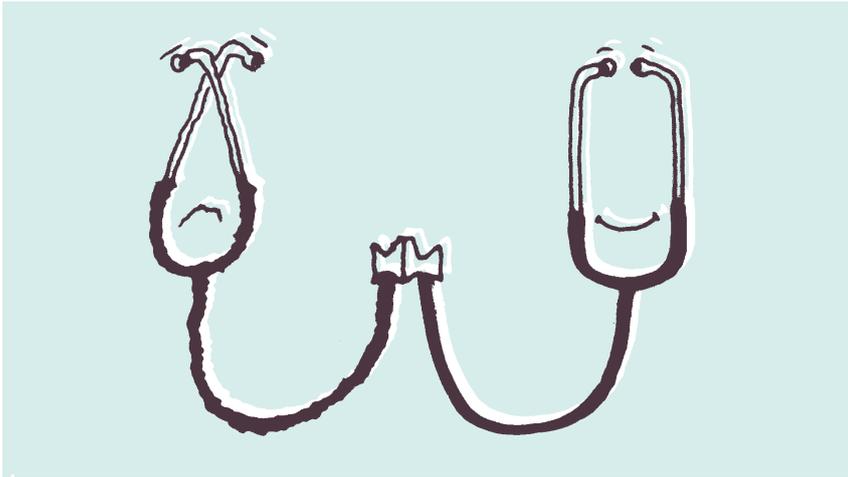


Patricia Hofmeester/Dreamstime.com

ReMed peut prendre l'initiative de contacter un collègue au comportement transgressif non pas pour le mettre au pilori mais pour attirer son attention sur les offres de soutien.

### ReMed est là pour vous

Etes-vous ou quelqu'un de votre entourage est-il concerné par un comportement transgressif? Dans ce cas, adressez-vous à ReMed: le réseau de soutien pour les médecins vous conseille de manière compétente dans le respect du secret médical. ReMed peut également intervenir dans d'autres situations de crise professionnelles ou personnelles. Ce service s'adresse également aux personnes de l'entourage du médecin, 24 heures sur 24. L'équipe de conseillères et conseillers se manifeste dans les 72 heures: [www.swiss-remed.ch](http://www.swiss-remed.ch), [help\[at\]swiss-remed.ch](mailto:help[at]swiss-remed.ch), tél. 0800 073 633



Dépendance, manque de motivation, difficultés d'ordre privé... ReMed, le réseau de soutien pour les médecins, accompagne les personnes concernées et les aide à sortir de la crise.

médecin. Sur ce, son supérieur lui rétorque que si elle le veut vraiment, elle peut prendre contact avec ReMed. Ce qu'elle fait, intéressée de savoir comment la Suisse traite ce genre de situation.

#### **Soutenir plutôt que dénoncer**

ReMed n'est pas un office de dénonciation pour collègues transgressifs. Le mieux serait que ceux-ci prennent eux-mêmes l'initiative de s'adresser à ReMed qui, dans l'idéal, mettrait en place avec eux le soutien professionnel adéquat pour les aider à sortir de ce comportement dommageable. ReMed se conçoit comme un réseau de soutien ouvert, qui est à la disposition de tous les médecins et n'a pas voca-

tion à juger. ReMed a à cœur de rechercher des voies nouvelles avec les médecins concernés pour surpasser la honte et le refoulement qui les empêchent d'accepter leur acte et les obligent à rester seuls face à leur situation, contre leur gré.

Cependant, nombreux sont les collègues concernés qui ne recherchent aucun soutien, le plus souvent par manque de conscience du caractère destructeur de leurs actes. C'est pourquoi ReMed peut éventuellement prendre l'initiative de contacter lui-même les confrères concernés, bien évidemment avec l'accord du patient et de la personne sollicitant un conseil. Il ne s'agit pas de les mettre au pilori mais d'attirer leur attention sur les offres de soutien et enfin de protéger les deux parties, patients et confrères, de nouveaux comportements transgressifs.

#### **Groupes d'intervision: dates 2014**

En 2009, ReMed a lancé des interventions entre pairs pour répondre à la demande de confrères et depuis cette date, il en organise régulièrement (groupe de 6 à 10 personnes, 2-3 fois/an). Les participants traitent ensemble leurs questions liées au mentorat, au coaching, au conseil, au traitement et à d'autres aspects de l'accompagnement collégial (droit, droit des assurances, etc.). Mettez-vous en contact avec nous ou participez à une séance pour vous familiariser avec notre travail.

Contact: Peter Birchler, Tél. 044 342 09 10 ou [peter.birchler\[at\]hin.ch](mailto:peter.birchler[at]hin.ch)

Prochaines dates en 2014: 30.10. Zurich, 6.11. Berne, 20.11. Zurich.